

Le traitement de l'acné par laser IPL

➤ Ce traitement a deux cibles :

- 1) Elle tue les Propionéobactériums acnés (P.Acnés), bactéries qui sont en partie responsables de l'acné. Ces bactéries contiennent des porphyrines qui réagissent avec l'IPL pour former des singlets d'oxygène réactifs qui détruisent la bactérie.
- 2) L'IPL cible aussi les vaisseaux sanguins qui démantèlent les glandes sébacées. Leur destruction diminue la sécrétion de sébum, rendant la peau moins grasse et diminuant l'acné.

➤ Déroulement de la séance :

Un gel est appliqué au préalable sur la zone à traiter. Le port des lunettes est obligatoire pendant la durée du soin. Le traitement est sans douleur. A chaque séance, on traite les lésions environ 20 min. Il faut compter 3 à 4 séances espacées d'un mois. Une crème cicatrisante hydratante est recommandée en post-traitement. Les suites sont simples, parfois un érythème temporaire ou œdème chez certaines personnes pendant 48h.

Prix des séances : 60 €

Contre-indication : Grossesse, prise de médicaments, rétinoïdes (roacutane), exposition solaire (en effet, l'exposition solaire épaissit la peau et les éléments rétentionnaires s'accumulent en dessous durant l'été, provoquant une poussée automnale. Un écran total doit être appliqué régulièrement sur les zones acnéiques).



Clary Isabelle

Médecin esthétique, laseriste

14 rue Antoine Idrac 31000 Toulouse

☎ 06 80 03 68 64 ✉ iclary@orange.fr